

# Dimanche 30 mars 2025 4<sup>ème</sup> dimanche de Carême (dit de Laetare)

Bulletin n° 1416

# LE SACREMENT DES MALADES

Au cœur du carême, nous avons vécu, il y a quelques temps, à l'Ehpad Marion de Givry et vendredi dernier, à la messe de 18 h à l'église Saint-Pierre, la célébration du sacrement des malades. Pour fortifier notre marche vers Pâques, en voici la présentation.

Le sacrement de l'onction des malades est souvent associé à l'extrême onction, et par conséquent à tout ce qui touche à la mort et aux questions existentielles de l'homme.

Le sacrement des malades a pour but de donner une aide spéciale au chrétien confronté aux difficultés d'une maladie grave ou de la vieillesse. Le chrétien peut recevoir le sacrement des malades chaque fois qu'il est atteint d'une grave maladie. **C'est le sacrement de la présence du Seigneur à nos côtés dans les moments d'épreuve.** La célébration de ce sacrement consiste en l'onction d'huile bénite sur le front et en l'imposition des mains. Consacrée par l'évêque lors de la messe chrismale annuelle, l'huile dite des malades apporte force et douceur. Voici les mots qui accompagnent l'onction avec l'huile sainte sur le front et dans les mains des malades :

« Par cette onction sainte, que le Seigneur en sa grande bonté vous réconforte par la grâce de l'Esprit Saint. Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève ».

Avec l'imposition des mains, l'onction rappelle l'attention et la tendresse de Jésus Christ envers les personnes malades. Guérison intérieure, réconciliation avec soi-même, avec ses proches, avec Dieu, mais aussi parfois guérison physique ou vrai mieux-être. Dans l'onction, le Christ manifeste la tendresse du Père pour celui qui souffre en donnant son Esprit, force pour lutter contre le mal.

Alors que la maladie apporte souffrance et inquiétude, le sacrement rappelle la dignité de chacun, raffermit la confiance, donne la force de supporter son épreuve et l'assurance qu'il la vit en proximité avec le Christ. Signe de la tendresse de Dieu pour les malades, le sacrement rejaillit sur les proches qui souffrent aussi de l'éloignement provoqué par les hospitalisations, les bouleversements familiaux dûs à la maladie... Il pacifie et réconcilie le malade avec lui-même, avec les autres et avec Dieu. L'onction peut être administrée lors d'une célébration dans la paroisse ou avec l'aumônerie de l'hôpital, à domicile ou lors d'un pèlerinage, comme à Lourdes.

« Venez à moi vous qui peinez sous le poids du fardeau et je vous soulagerai » Mt 11, 28

Face à une mort toute proche, l'eucharistie est donnée en viatique, l'ultime Communion que reçoit le malade au moment de mourir.

Père Joël Urion

#### **Conseil Paroissial Pastoral**

Composé de 30 paroissiens et paroissiennes, ce conseil se réunit une dernière fois ce samedi pour boucler un premier cycle de 5 rencontres au cours desquelles il a cherché de manière synodale, à se mettre à l'écoute de de ce que souhaite le Seigneur pour notre paroisse.

Comment le conseil a-t'il procédé?

Au cours de rencontres assez longues (4h minimum) il s'est mis à l'écoute de la parole de Dieu, à l'écoute de témoins venus parler de réalités présentes sur notre paroisse (accueil des plus fragiles, soin de la terre / maraichage bio, présence de nos frères et sœurs tamouls ...). Puis en petits groupes, les membres ont partagé leur ressenti en prenant appui sur les mouvements que l'Esprit Saint avait mis dans leurs cœurs. À l'écoute les uns des autres, puis en grand groupe, le Conseil a tenté de « sentir » là où l'Esprit Saint souhaitait engager la paroisse.

Nous communiquerons prochainement afin de permettre à toutes et tous d'entendre ce que le Seigneur dit à son Église paroissiale de La Sainte Famille. En ce temps de carême préparons nos cœurs à l'accueil de ce « message ».

## Vie de la paroisse

## A rejoint la Maison du Père

**Yvette PETIT** 

● Samedi 29 mars Messe → **18 h 30**, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, messe dominicale

Vêpres de carême à 18 h 30, au sanctuaire Sainte-Bernadette

• Dimanche 30 4ème dimanche de Carême (laetare)

Messes → **8 h 30**, au monastère du Carmel

**10 h**, au sanctuaire Sainte-Bernadette

**10 h 30**, à l'église Saint-Pierre (2<sup>ème</sup> scrutin des catéchumènes)

**18 h**, à l'église Saint-Pierre (messe des jeunes)

18 h 30, au monastère de La Visitation

Mardi 1<sup>er</sup> avril
Messe →
8 h, à la chapelle l'Espérance du Lycée Notre-Dame

Mercredi 2
Messe → 7 h 15, à la chapelle l'Espérance du Lycée Notre-Dame

Jeudi 3 Adoration du Saint-Sacrement, au monastère de La Visitation, de 17 h à 18 h

Adoration du Saint-Sacrement, au sanctuaire Sainte-Bernadette, de 16 h à 17 h

Vendredi 4
Messe →
18 h, à l'église Saint-Pierre

Chemin de Croix : 15 h à l'église Saint-Etienne

**18 h 30** au sanctuaire Sainte-Bernadette

Adoration du Saint-Sacrement, au monastère de La Visitation, de 17 h à 18 h

Samedi 5
Messe → 18 h 30, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, messe dominicale

Vêpres de carême à 18 h 30, au sanctuaire Sainte-Bernadette

• Dimanche 6 5<sup>ème</sup> dimanche de Carême

Messes → **8 h 30**, au monastère du Carmel

10 h, au sanctuaire Sainte-Bernadette

10 h 30, à l'église Saint-Pierre (3ème scrutin des catéchumènes)

18 h 30, au monastère de La Visitation

Autres messes quotidiennes en semaine : 8 h 30 (sauf le lundi et le mercredi : 18 h), monastère du Carmel ; 11 h, monastère de La Visitation ; 11 h 30, sanctuaire Sainte-Bernadette

### À SAVOIR DANS LA PAROISSE

- Messe des jeunes.- Dimanche 30 mars, à 18 h, messe des jeunes célébrée à l'église Saint-Pierre.
- Le reliquaire de sainte Thérèse.- Le reliquaire revient au Carmel du mercredi 9 avril, 14 h au jeudi 10 avril, 10 h 30.
  - ✓ Le 9 avril, après-midi et veillée avec les jeunes professionnels, suivie d'une nuit d'adoration.

À 18 h 15, conférence *Prénom Marlène* (animatrice de la chronique « Bonne nouvelle » sur KTO) qui interviendra autour de son livre *Thérèse de Lisieux et vous*, suivie d'un temps d'échange et de dédicace. Elle transmettra avec humour, profondeur et pédagogie la richesse de l'héritage spirituel de sainte Thérèse (\*).

À 19 h 45, veillée animée par les jeunes.

✓ **Le 10 avril**, à **9 h 30**, eucharistie d'action de grâce pour la visite de Thérèse à notre Église diocésaine, suivie d'un verre de l'amitié à la Maison du diocèse. **Merci à tous d'apporter boissons, gâteaux salés et sucrés.** 

<u>Pour aider les sœurs et vous inscrire pour la nuit d'adoration</u>, contacter Bernard Gelé ou Michel Coirier ou envoyez un SMS ou un courriel à : mcoirier95@gmail.com ou 06 95 18 96 79.

<u>Pour découvrir Thérèse</u> à travers livres, médailles, images, prières, **le Carmel est ouvert tous les jours du 19 mars au 10 avril, de 9 h 30 à 11 h 15 et de 14 h à 16 h 30.** <u>Des lumignons</u> créés spécialement par les sœurs du Carmel sont également à votre disposition dans les églises Saint-Pierre et Cathédrale.

(\*) <u>Pour couvrir les frais logistiques et la réussite de la conférence du 9 avril,</u> vous pouvez **envoyer vos dons** à l'association diocésaine de Nevers : Maison du diocèse, service de la catéchèse, 21 rue Gustave Matthieu, 58000 Nevers (pour la conférence du 9 avril à préciser sur l'enveloppe). Un grand merci pour votre soutien.

Denier de l'Eglise. La Maison du diocèse est à la recherche de personnes qui pourraient consacrer un aprèsmidi à la mise sous pli de la Campagne de Carême pour le Denier de l'Eglise. Il s'agit de coller des étiquettes-adresses et d'insérer un tract dans une enveloppe. Rendez-vous le mardi 1er avril de 14 h à 18 h à la Maison du diocèse. N'hésitez pas à informer de votre venue.